

**Motion adoptée à l'unanimité
par les représentant-e-s élu-e-s du personnel
au comité technique d'administration centrale du 12 décembre 2016**

Face à l'ampleur de la souffrance au travail en administration centrale, les représentant-e-s élu-e-s du personnel au comité technique d'administration centrale

1. dénoncent le fait accompli de pré-positionnements et mutations au CGDD, déjà effectifs alors que la réorganisation n'est pas validée ;
2. demandent la suspension de l'envoi au SGG des projets de réorganisation en attendant la réalisation des études d'impact incluant un volet RH et l'adéquation missions/moyens, conformément à l'instruction du gouvernement du 19 août 2014 relative à la prévention des risques psychosociaux au sein du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement et de l'égalité des territoires ;
3. alertent sur le mal être et la dégradation accrue des conditions de travail à la DRH et souhaitent que toute solution de réorganisation apporte rapidement une amélioration tant des conditions de travail que du service rendu.

Motion adoptée à l'unanimité par les élu-e-s CGT, CFDT et UNSA (le syndicat FO n'étant pas présent).